



Notre réf.: OBS/OSD/AIR/AMDAR/Cont.-2012

GENÈVE, le 13 février 2012

Objet: Contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR

Madame, Monsieur,

Vous vous souvenez sans doute que le Groupe d'experts pour la retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR) a été institué en mars 1998, après que le Conseil exécutif, à sa quarante-neuvième session (1997), eut approuvé la proposition de créer un groupe d'experts afin de coordonner et d'encourager le développement et la mise en œuvre du programme AMDAR à l'échelle mondiale. Dès le départ, le Groupe d'experts AMDAR est convenu qu'il avait principalement pour mission d'améliorer la composante aérologique du Système mondial d'observation relevant de la Veille météorologique mondiale.

Le système AMDAR étant désormais reconnu comme faisant partie intégrante du Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS), dont il représente une composante essentielle, le Seizième Congrès (2011) a entrepris de faire en sorte que l'exploitation et la supervision du programme d'observations par aéronef soient assurées durablement par un fonctionnaire scientifique pour les observations d'aéronef et les observations de télédétection en surface, rémunéré sur le budget ordinaire et relevant de la Division des systèmes d'observation du Secrétariat de l'OMM. Ce poste, qui sera consacré pour moitié à la coordination technique du programme AMDAR, a été pourvu en 2011 au niveau P4.

Le Secrétariat et le Groupe d'experts AMDAR se sont mis d'accord sur un processus d'intégration du programme dans les structures techniques de l'OMM, qui est de nature à garantir que les activités – actuelles et futures – du Groupe d'experts seront pleinement incorporées au cadre institutionnel et opérationnel des commissions techniques de l'OMM. Ce processus est bien avancé vu qu'une Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs a été constituée sous les auspices de la Commission des systèmes de base (CSB) et que deux responsables thématiques pour les mesures effectuées à bord d'aéronefs ont été désignés au sein de la Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO).

La quatorzième session du Groupe d'experts AMDAR s'est tenue conjointement avec la troisième session de l'Équipe d'experts de la CSB pour les observations d'aéronefs à Québec, Canada, du 2 au 4 novembre 2011. Reconnaisant les possibilités offertes par les nouveaux arrangements en vertu desquels la coordination technique du programme d'observations par aéronef est financée par le budget ordinaire, les participants ont entrepris d'élaborer un plan stratégique et un programme de travail ambitieux visant à garantir l'affectation des ressources nécessaires au renforcement et à l'élargissement du programme AMDAR conformément aux recommandations de la CSB concernant les perspectives d'avenir du Système mondial d'observation et aux propositions contenues dans le Plan de mise en œuvre pour l'évolution des systèmes mondiaux d'observation.

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6616)

Le plan de programme pour le système d'observation par aéronef rédigé lors de la réunion conjointe susmentionnée, qui doit être parachevé et approuvé en début d'année par le Groupe de gestion relevant du Groupe d'experts AMDAR, expose les perspectives à moyen (5 ans) et à long terme (horizon 2025) et énonce le programme de travail et les ressources requises pour les 12 prochains mois. Ce programme de travail consiste notamment à:

- Établir et valider des plans visant à mettre en œuvre, dans le cadre d'une coopération élargie, une composante «détection de la vapeur d'eau» pour le programme AMDAR;
- Élaborer des plans, définir des impératifs et assurer la coordination requise à l'échelle internationale, s'agissant de mesurer la turbulence pour les besoins de l'aviation et de la prévision numérique du temps;
- Entreprendre une étude sur l'amélioration de la couverture en données et le potentiel des compagnies aériennes dans ce domaine, le but étant d'élaborer des plans stratégiques pour étendre le programme AMDAR aux régions où les données sont rares;
- Fournir une assistance et assurer la coordination requise pour développer le programme AMDAR dans les Régions I et III en s'appuyant sur les conclusions de l'Atelier régional AMDAR organisé au Mexique en novembre 2011;
- Continuer d'œuvrer au développement et à la mise à jour des spécifications relatives au logiciel AMDAR et des protocoles d'échange de données visant à poursuivre et élargir la normalisation des systèmes AMDAR utilisés par l'aviation et l'avionique;
- Incorporer les textes réglementaires relatifs au système AMDAR dans les guides et les manuels de l'OMM;
- Renforcer les structures nationales et mondiales de gestion des données AMDAR en tenant compte de l'évolution du WIGOS et du Système d'information de l'OMM.

Ce plan stratégique s'inscrit dans le prolongement du travail entrepris et des succès remportés à ce jour par le Groupe d'experts AMDAR, qui a eu à cœur de superviser la croissance et l'extension du programme d'observations par aéronef. Aujourd'hui, 250 000 à 300 000 observations AMDAR sont produites tous les jours et, tout récemment, des programmes ont été instaurés ou renforcés en Alaska, au Royaume-Uni, dans le Pacifique Sud-Ouest, en Antarctique et en Afrique du Sud, tandis que d'autres vont bientôt voir le jour en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Le compte rendu détaillé de la réunion assorti du projet de plan stratégique peut être consulté sur le site Web de l'OMM, à l'adresse <http://www.wmo.int/amdar/AMDARReports.html>.

La poursuite des activités du Groupe d'experts AMDAR et de l'Équipe d'experts pour les observations d'aéronefs dans le cadre du plan stratégique et du programme de travail reste entièrement tributaire des contributions volontaires des Membres au Fonds d'affectation spéciale AMDAR. La concrétisation des mesures énumérées ci-dessus en dépend.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les Membres qui ont concouru à ce jour à la réalisation du programme AMDAR.

Ainsi qu'il ressort du rapport de la réunion conjointe du Groupe d'experts AMDAR (14<sup>ème</sup> session) et de l'Équipe d'experts de la CSB pour les observations d'aéronefs (3<sup>ème</sup> session), votre soutien est indispensable, notamment sur le plan financier, pour mener à bien bon nombre d'activités scientifiques et techniques importantes.

Je vous serais donc reconnaissant de me faire savoir si votre pays versera pour l'année 2012 une contribution au Fonds d'affectation spéciale AMDAR pour l'exécution de ce programme et des projets ou initiatives qui en relèvent. Dans l'affirmative, j'apprécierais grandement que vous me donniez une première indication concernant le montant de votre contribution ou le type d'aide que vous comptez apporter.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(J. Lengoasa)  
pour le Secrétaire général